

# **CHAPITRE 1 : STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT**

---



# **1-1 - Budget rectificatif**

---



**BUDGET 2020**  
**BUDGET RECTIFICATIF ORDINAIRE N°1**  
**NOTE DE L'ORDONNATEUR**

Le projet de budget 2020 rectificatif ordinaire est présenté conformément aux règles prévues dans le décret n°2012-1246 du 7 Novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) et mis en application au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le cadre budgétaire impose la présentation du budget sous la forme de 4 enveloppes (personnel, fonctionnement, investissements et interventions). Les tableaux soumis au vote présentent deux natures de flux, les AE (autorisations d'engagements) et les CP (crédits de paiement).

Les AE représentent les autorisations maximales de dépenses que l'établissement peut engager juridiquement sur l'année.

Les CP représentent les crédits de paiement maximum que l'établissement peut décaisser dans l'année.

Ce budget rectificatif est proposé au conseil d'administration afin de voter une actualisation des prévisions de réalisation budgétaire résultant de l'année particulière liée à la crise sanitaire :

- Une diminution des autorisations d'engagement de 7,9 M€ et des crédits de paiement pour les acquisitions foncières de 5,8 M€,
- Une augmentation des crédits de paiement pour l'activité friche de 1 M€,
- Une augmentation des encaissements pour les cessions de près de 4 M€,
- Une augmentation des autorisations d'engagement pour la gestion patrimoniale de 1,3 M€
- Un ajustement des crédits de paiements estimés à fin 2020, concernant les moyens généraux et les études de l'enveloppe fonctionnement.

En raison de la crise sanitaire et des derniers événements, les prévisions liées à l'activité – notamment pour les acquisitions et les cessions – pour la fin de l'exercice 2020 restent très versatiles et soumis à de nombreux aléas.

Le dossier de présentation comporte dix tableaux. Ils sont présentés dans l'ordre logique préconisé par la circulaire d'Août 2019 en regroupant les tableaux relatifs :

- aux autorisations : budgétaires et emplois,
- à l'équilibre financier,
- à l'analyse de la soutenabilité.

L'analyse est faite en comparaison du budget initial pour l'année 2020, approuvé lors du Conseil d'Administration du 25 Novembre 2019.

## 1. LES AUTORISATIONS BUDGETAIRES

### 1.1 TABLEAU 1 : AUTORISATIONS D'EMPLOIS (pour VOTE)

L'autorisation d'emplois pour le budget rectificatif est donc désormais soumise au vote pour un plafond d'emplois global de 77 ETPT.

Ce plafond ne présente pas d'évolution par rapport au budget initial 2020.

La masse salariale brute annuelle 2020 (compte 641) reste également inchangée par rapport au budget initial pour un montant total établi à 3 429 000 €.

### 1.2 TABLEAU 2 : AUTORISATIONS BUDGETAIRES (pour VOTE)

Ce tableau présente les dépenses et les recettes de l'établissement sous la forme suivante :

*En dépenses* quatre enveloppes : Personnel, Fonctionnement, Investissement et Interventions.

*En recettes* deux natures de recettes : les recettes globalisées et les recettes fléchées.

#### LES DEPENSES :

##### 1.2.1 L'enveloppe Personnel

Elle présente un montant total en **AE et CP de 6 088 000 €** (budget initial en AE/CP : 6 088 000 €).

Elle comporte les rémunérations, les charges sociales patronales (mutuelle, prévoyance, Urssaf, pôle emploi, caisses de retraite), le comité d'entreprise, la médecine du travail, la crèche inter-entreprises, la participation et l'abondement, les taxes et cotisations directement assises sur la masse salariale.

Elle reste inchangée pour le budget rectificatif.

## 1.2.2 L'enveloppe fonctionnement

L'enveloppe présente un montant total :

- en AE : 41 055 600 € (budget initial : 48 146 300 €) soit une diminution de 7 091 K€
- en CP : 39 989 900 € (budget initial : 45 969 300 €) soit une diminution de 5 979 K€

Elle comporte :

- **Les dépenses d'acquisitions foncières (« classiques » et portage immobilier) :**
  - en AE : 26 700 00 € (budget initial : 34 581 000 €) soit une diminution de 7 881 K€
  - en CP : 26 845 000 € (budget initial : 32 620 000 €) soit une diminution de 5 775 K€

La situation exceptionnelle due à la crise sanitaire nous oblige à revoir à la baisse les prévisions d'acquisitions foncières pour cette année. En effet cette crise a ralenti certains dossiers par le fait du report des élections municipales, d'autres ont tout simplement été annulés.

Certaines acquisitions – dont notamment la ZAD Seine Sud SNCF sur la métropole de Rouen pour 1, 2 M€ - doivent pouvoir se dénouer avant la fin de l'année 2020.

- **Les études liées à l'innovation**
  - en AE : 139 000 € (budget initial : 390 000 €) soit une diminution de 251 K€
  - en CP : 39 000 € (budget initial : 390 000 €) soit une diminution de 351 K€

Cette enveloppe était constituée dans le budget initial toutes les prévisions liées aux dispositifs expérimentaux : études d'attractivité et de stratégie foncière économiques, études sur les centres bourgs. La thématique des études centre-bourg - et les outils associés - est dorénavant bien identifiée par les partenaires de l'EPF et ne peut plus être considérée comme expérimentale.

De ce fait, la programmation budgétaire concernant la thématique des centre-bourgs est désormais intégrée à l'enveloppe générale des études, dans l'enveloppe Intervention.

La diminution tant en AE qu'en CP prend en compte cette bascule d'une part, et d'autre part la réalisation des autres dispositifs expérimentaux demeurant dans cette enveloppe.

- **Les études « flash »**
  - en AE : 179 000 € (budget initial : 200 000 €) soit une diminution de 21 K€
  - en CP : 213 000 € (budget initial : 171 000 €) soit une augmentation de 42 K€

L'augmentation des CP s'explique par la réalisation plus rapide des études lancées durant l'année 2020, et aussi la finalisation et le paiement en 2020 d'études lancées en 2019.

- **Les études du Fonds Partenarial de Restructuration pour l'Habitat :**
  - en AE : 55 000 € (budget initial : 78 000 €) soit une diminution de 23 K€
  - en CP : 93 000 € (budget initial : 98 000 €) soit une diminution de 5 K€

- **La gestion patrimoniale supportée par l'EPF**
  - en AE : **1 811 000 €** (budget initial : 535 000 €) soit une augmentation de 1 276 K€
  - en CP : **613 000 €** (budget initial : 243 000 €) soit une augmentation de 370 K€

La gestion patrimoniale comprend tous les frais afférents au portage du patrimoine conventionné de l'établissement (visites, assurances et petits travaux d'entretien).

L'augmentation des prévisions est exclusivement due à la souscription d'un nouveau contrat d'assurance dont les résultats de la consultation ont été connus après l'établissement du budget initial 2020.

- **Les moyens généraux**
  - en AE : **3 746 600 €** (budget initial : 3 923 300 €) soit une diminution de 177 K€
  - en CP : **3 761 900 €** (budget initial : 4 008 300 €) soit une diminution de 246 K€

Ils comportent :

- les coûts de fonctionnement liés à l'immobilier de l'établissement : charges de copropriétés pour les locaux de l'EPF, la location de l'antenne de Saint-Contest, les charges locatives) :
  - en AE : 282 000 € (budget initial : 245 000 €) soit une augmentation de 37 K€
  - en CP : 300 000 € (budget initial : 275 000 €) soit une augmentation de 25 K€
- les coûts mobiliers (prestations d'entretien des locaux, location des photocopieurs, de la machine à affranchir, ...) :
  - en AE : 11 500 € (budget initial : 11 500 €)
  - en CP : 11 500 € (budget initial : 11 500 €)
- les véhicules (entretiens, réparations, assurances) :
  - en AE : 60 000 € (budget initial : 30 000 €) soit une augmentation de 30 K€
  - en CP : 54 000 € (budget initial : 58 000 €) soit une diminution de 4 K€

La hausse des AE est due à la notification du nouveau marché d'assurance des véhicules, en revanche la baisse des CP résulte de l'utilisation moindre des véhicules sur 2020.

- les frais de communication et de gouvernance interne et externe (actions de communication, communication pour le PPI...) :
  - en AE : 107 800 € (budget initial : 128 000 €) soit une diminution de 20 K€
  - en CP : 107 800 € (budget initial : 113 000 €) soit une diminution de 5 K€
- les frais de personnel intérimaire :
  - en AE : 1 000 € (budget initial : 0 €) soit une augmentation de 1 K€
  - en CP : 1 000 € (budget initial : 0 €) soit une augmentation de 1 K€
- l'informatique et les télécommunications (maintenance informatique, abonnement téléphonie



fixe et mobile, liens et site internet,...) :

- en AE : 118 600 € (budget initial : 141 100 €) soit une diminution de 23 K€
- en CP : 118 600 € (budget initial : 132 100 €) soit une diminution de 14 K€

- la formation :
  - en AE : 60 000 € (budget initial : 91 000 €) soit une diminution de 31 K€
  - en CP : 85 000 € (budget initial : 146 000 €) soit une diminution de 61 K€
- les frais généraux liés au fonctionnement courant de l'établissement (affranchissement, documentation, électricité, publicité, carburant, déplacements, équipements de protection individuels, petits équipements, déménagements, ...) :
  - en AE : 338 900 € (budget initial : 287 700 €) soit une augmentation de 51 K€
  - en CP : 314 400 € (budget initial : 299 700 €) soit une augmentation de 15 K€

Les augmentations d'enveloppe sont expliquées d'une part, en AE, par la notification du nouveau marché d'assurance multirisques/ Responsabilité Civile ainsi que les prestations de ménage complémentaires liées à la crise de la COVID-19, en AE et CP, et de prestations d'archivage de notre passif, en AE et CP.

- les prestations externes (prestations externes juridiques, missions foncières, informatiques, reprographie etc) :
  - en AE : 83 300 € (budget initial : 136 000 €) soit une diminution de 53 K€
  - en CP : 86 100 € (budget initial : 120 400 €) soit une diminution de 34 K€

Ces variations s'expliquent par la baisse des prévisions de dépenses liées à l'évaluation du PPI 2017-2021.

- les impôts et taxes (dont TVA non récupérable, les taxes foncières) :
  - en AE : 2 631 000 € (budget initial : 2 781 000 €) soit une diminution de 150 K€
  - en CP : 2 630 500 € (budget initial : 2 780 600 €) soit une diminution de 150 K€
- les charges financières (intérêts d'emprunts, pénalités sur marchés, annulation de recettes sur exercice antérieur, ...)
  - en AE : 52 500 € (budget initial : 72 000 €) soit une diminution de 20 K€
  - en CP : 53 000 € (budget initial : 72 000 €) soit une diminution de 19 K€

On notera que l'addition de l'enveloppe Personnel et des moyens généraux est de 9 849 900 € pour le budget rectificatif en CP, comparativement à 10 096 300 € pour le budget initial 2020.

Les participations en fonds propres de l'EPF aux dispositifs cofinancés

- en AE : **8 425 000 €** (budget initial : 8 439 000 €) soit une diminution de 14 K€
- en CP : **8 425 000 €** (budget initial : 8 439 000 €) soit une diminution de 14 K€

Dans le détail, les prévisions des participations se répartissent de la façon suivante :

- Etudes :
  - en AE : 517 000 € (budget initial : 134 000 €) soit une augmentation de 383 K€
  - en CP : 517 000 € (budget initial : 134 000 €) soit une augmentation de 383 K€
- Etudes Innovation :
  - en AE : 188 000 € (budget initial : 188 000 €)
  - en CP : 188 000 € (budget initial : 188 000 €)

- Observation foncière :
  - en AE : 94 000 € (budget initial : 133 000 €) soit une diminution de 39 K€
  - en CP : 94 000 € (budget initial : 133 000 €) soit une diminution de 39 K€
- Friches (études et travaux) :
  - en AE : 7 000 000 € (budget initial : 7 000 000 €)
  - en CP : 7 000 000 € (budget initial : 7 000 000 €)
- Fonds Partenarial de Restructuration pour l'Habitat :
  - en AE : 182 000 € (budget initial : 251 000 €) soit une diminution de 69 K€
  - en CP : 182 000 € (budget initial : 251 000 €) soit une diminution de 69 K€
- Fonds de minoration foncière :
  - en AE : 444 000 € (budget initial : 733 000 €) soit une diminution de 289 K€
  - en CP : 444 000 € (budget initial : 733 000 €) soit une diminution de 289 K€

Les participations sont enregistrées en regard de la finalisation effective des travaux et des études, ce qui implique ces variations par rapport au budget initial 2020.

### **L'enveloppe Investissement**

Elle présente un montant total :

- en AE : **199 760 €** (budget initial : 349 000 €) soit une diminution de 149 K€
- en CP : **151 400 €** (budget initial : 188 000 €) soit une diminution de 37 K€

Elle correspond aux immobilisations incorporelles (logiciels...) et corporelles (matériel informatique, les véhicules, le mobilier de bureau, les agencements, les acquisitions d'immeubles pour le fonctionnement de l'établissement, ...).

Les diminutions d'enveloppes sont expliquées par le report sur l'exercice 2021 de certains investissements tels que l'achat de logiciel, de nouveaux véhicules ainsi que de nouveau mobilier. Ces fortes baisses cachent l'investissement massif de matériel informatique nomade permettant la mise en place de la charte de télétravail.

### **L'enveloppe Intervention**

Elle présente un montant total :

- en AE : **19 298 000 €** (budget initial : 21 250 000 €) soit une diminution de 1 952 K€
- en CP : **22 099 000 €** (budget initial : 21 265 000 €) soit une augmentation de 834 K€

Elle comporte les dispositifs d'intervention pour lesquels l'établissement assure la maîtrise d'ouvrage et procède sur la base des décisions arrêtées par son conseil d'administration ; il s'agit donc des dispositifs d'interventions propres à l'EPF inscrits à son budget (montants totaux y compris la participation de l'EPF) : les études cofinancées pour lesquelles le dispositif est établi en amont (observation foncière, FPRH, études générales...), les friches (travaux et études).

- Etudes :
  - en AE : 934 000 € (budget initial : 800 000 €) soit une augmentation de 134 K€
  - en CP : 890 000 € (budget initial : 800 000 €) soit une augmentation de 90 K€

Le dispositif des études de facteur d'attractivité centres-bourg a rapidement évolué et intégré les

dispositifs conventionnés notamment avec la Région. Au départ expérimentaux, la mise à disposition régulière de ces outils auprès de nos partenaires nous a conduit à regrouper leur programmation et leur suivi au sein de l'enveloppe générale pour les études. C'est ce changement d'enveloppe qui explique l'augmentation des autorisations d'engagement de 134 K€.

- Observation foncière :
  - en AE : 364 000 € (budget initial : 450 000 €) soit une diminution de 86 K€
  - en CP : 209 000 € (budget initial : 465 000 €) soit une diminution de 256 K€
- Friches :
  - en AE : 18 000 000 € (budget initial : 20 000 000 €) soit une diminution de 2 M€
  - en CP : 21 000 000 € (budget initial : 20 000 000 €) soit une augmentation de 1M€

La programmation des différentes opérations de travaux induit une diminution de 2 M€ en AE. En ce qui concerne les CP, les préparations aux ouvertures de chantiers, faites au moment du confinement, ont permis la tenue du calendrier des travaux et même au-delà. Une enveloppe complémentaire de 1 M€ pour les facturations sur 2020.

#### Les recettes :

#### **Les recettes globalisées**

Elles comprennent :

- Les cessions : 33 524 000 € (budget initial : 30 000 000 €), soit une augmentation de 3 524K€.

Ces prévisions intègrent le délai de paiement propre à chaque dossier. Cependant, un aléa demeure au cas par cas sur l'encaissement effectif de ces sommes sur 2020. Les prévisions en augmentation pour la fin de l'année 2020 traduisent les sollicitations des collectivités pour finaliser des dossiers avec des montants importants ; c'est notamment le cas de la cession MRN Ecoquartier Flaubert, de la cession Jules Ferry à Louviers pour près de 2 M€.

- la Taxe Spéciale d'Équipement inchangée pour le budget rectificatif à hauteur de **10,69 M€**. Cette taxe qui représente 4 € par habitant sur l'ensemble du périmètre de la Normandie est la plus faible de tous les EPF d'État.
- Les revenus locatifs liés au patrimoine détenu par l'établissement : 276 500 € (budget initial : 497 500 €), soit une diminution de 221 K€. Le montant est estimé à la baisse en lien avec la délibération n°32 du CA du 5 Juillet 2019 pour la suppression des redevances 1/1000 et 3%, mais aussi à cause de la baisse des recettes locatives liées aux difficultés rencontrées pour la recherche d'un nouveau locataire pour occuper les locaux laissés par RSI.
- les participations et subventions des dispositifs d'interventions cofinancées participation des partenaires (hors friches et observations foncières qui sont des recettes fléchées) : Elles sont diminuées pour un total de **3 880 500 €**, dont 1 331 000 € provenant des fonds propres de l'EPF (budget initial 2020 : 4 240 900 € dont 1 306 000 € provenant des fonds propres de l'EPF).
- les remboursements : (les refacturations de taxes foncières et assurances, ..) : 2 080 000 €

(budget initial 2020 : 2 080 000 €), inchangé

- les autres recettes : elles correspondent à des produits divers et de prestations de services (recettes financières, vente de matériaux, frais d'ingénierie...): 223 000 €, soit une augmentation de 83 K€.

Le total des recettes globalisées pour 2020 est de **50 679 000 €** (budget initial : 47 653 400 €, soit une augmentation de 3 649 K€)

### **Les recettes fléchées**

Elles comportent les subventions et participations affectées aux friches et à l'observation foncière.

- Elles se décomposent à hauteur de 10 775 000 € (budget initial : 10 715 000 €, soit une augmentation de 60 K€) de participations des partenaires pour l'activité friches,
- 480 900 € (budget initial : 480 900 €) de participations des partenaires attendues pour l'observation foncière.
- Elles comportent également les participations en fonds propres de l'EPF pour ces dispositifs à hauteur de 7 094 000 € (budget initial : 7 133 000 €, soit un ajustement de 39 K€)

Le total des recettes fléchées s'élève à **18 349 900 €** (budget initial : 18 328 900 €, soit une augmentation de 21 K€)

Le montant total des recettes s'élève à **69 028 900 €** (budget initial : 65 982 300 €, soit une augmentation de 3 670 K€).

### **Le solde budgétaire**

Le total des dépenses prévu sur 2020 s'élève à **66 641 360 €** en Autorisation d'Engagement et **68 328 300 €** en Crédit de Paiement.

Le total des recettes (globalisées et fléchées) s'élève à **69 028 900 €**.

Le solde budgétaire prévisionnel est excédentaire de **700 600 €**.

### **1.3 TABLEAU 3 : DEPENSES PAR DESTINATION – RECETTES PAR ORIGINE (pour INFORMATION)**

La mise en place de la GBCP au 1<sup>er</sup> janvier 2016 impose la présentation des dépenses par destination. Les axes de destination ont été décidés en commun avec les autres EPF.

Les destinations dépenses retenues sont les suivantes et sont rapprochées des quatre enveloppes limitatives citées précédemment (personnels, fonctionnement, intervention, investissement) et ce aussi bien en AE qu'en CP :

- 1 - Logement
- 2 - Développement des activités économiques
- 3 - Protection contre les risques technologiques et naturels
- 4 - Préservation des espaces naturels et agricoles
- 5 - ORCOD (Opérations de Réhabilitation de Copropriétés Dégradées) (EPF Normandie non concerné)
- 6 - Fonctions support

En autorisations d'engagement, l'ensemble des autorisations pour toutes les destinations représente un montant de 66 641 360 €. Les deux destinations principales sont le logement (37%) et le développement des activités économiques (31%).

Les fonctions support englobent le personnel, le fonctionnement dont les participations de l'établissement, les investissements (immobilisations).

En crédits de paiement, l'ensemble des dépenses pour toutes les destinations représente un montant de 68 328 300 €. Les deux destinations principales sont le logement et le développement des activités économiques représentant respectivement 37% et 34%.

Les fonctions support représentent 28%.

Les recettes, qu'elles soient globalisées ou fléchées, sont présentées en fonction de leur origine :

- Cessions foncières
- TSE
- Loyers (recettes locatives)
- Participations actions cofinancées / subventions
- Remboursements
- Divers / prestations de service

Sur l'ensemble des recettes qui s'élève à 69 028 900 €, les recettes globalisées représentent 72% et les recettes fléchées représentent 28%.

## **2. EQUILIBRE FINANCIER**

### **2.1 TABLEAU 4 : EQUILIBRE FINANCIER (pour VOTE)**

Ce tableau reprend le solde budgétaire du tableau 2 des autorisations budgétaires. Il est complété en besoins (utilisation des financements) et en financements (couverture des besoins) par les remboursements d'emprunts et les nouveaux emprunts (capital et non les intérêts qui sont dans les charges de fonctionnement du tableau 2) ; par les opérations pour compte de tiers ; par les autres décaissements ou encaissements (exemple : paiement de la TVA).

Il permet d'identifier la variation prévisionnelle de trésorerie.

En 2020, et ce depuis 2016, l'établissement ne fait pas appel à un emprunt nouveau, en cohérence avec les orientations du PPI. Au 31 décembre 2019 le solde des emprunts restant à rembourser s'élevait à 1,5 M€.

Le budget rectificatif prévoit un remboursement en capital des emprunts pour près de 500 k€, inchangé par rapport au budget initial.

Au 31 décembre 2020, le solde des emprunts restant à rembourser s'élèvera à 1 M€.

Cette année l'établissement n'aura pas recourt à des consignations.

Le tableau d'équilibre financier prend en compte le flux de trésorerie lié aux opérations non budgétaires identifié dans le tableau 5 – opérations pour compte de tiers -.

La variation prévisionnelle de trésorerie est positive de 2,1 M€.

## **2.2 TABLEAU 5 : OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (pour INFORMATION)**

Ce document présente les opérations réalisées pour compte de tiers :

– d'une part les flux financiers concernant les biens en gestion par l'EPF Normandie pour le compte de l'Etat (taxes foncières, frais d'entretien, de curage ...). Ces biens en gestion délégués se situent essentiellement sur la commune de Val de Reuil. L'enveloppe est stable depuis plusieurs années et s'élève à 28 500 € de décaissements pour le budget 2020, et prévoit des encaissements pour 123 000€.

- Cette enveloppe doit également faire apparaître les prévisions d'encaissements et décaissements associées aux opérations relatives à la TVA déductible et collectée. Le solde de TVA qui apparaissait pour le budget initial dans le tableau d'équilibre financier (ligne autres décaissement sur compte de tiers) figure désormais dans les opérations pour compte de tiers.

Le budget rectificatif 2020 prévoit des décaissements pour un total de 4 732 500 € et des encaissements pour 3 476 000 €, soit un solde négatif dû aux flux de TVA.

## **3. SOUTENABILITE BUDGTAIRE**

### **3.1 TABLEAU 6 : SITUATION PATRIMONIALE (pour VOTE)**

#### **3.1.1 Le compte de résultat prévisionnel**

Le tableau présente le **Compte de Résultat prévisionnel** avec les charges et les produits. Ce compte de résultat reprend les estimations comptables en lien avec les autorisations budgétaires présentées dans le tableau 2 (et qui concernent les trois enveloppes : personnel, fonctionnement et intervention).

Il tient compte de la variation de stock (variation stock sortie : il s'agit, en charge, du coût réel des acquisitions qui font l'objet de cessions, non diminué des minorations ; variation stock entrée : il s'agit, en produits, des coûts enregistrés lors des acquisitions). La variation de stock permet de neutraliser l'impact de la différence entre les acquisitions et les cessions dans l'année sur le résultat de la comptabilité générale.

Pour information, dans le tableau 2 de la comptabilité budgétaire, le montant des recettes pour les cessions foncières est de 33,5 M€ : il intègre les produits de cession prévus à hauteur de 29,5 M€, augmenté des recettes encaissées sur 2020 pour des actes signés en 2019. Le montant de la variation de stock en sortie est évalué à hauteur de 31,3 M€ car il prend en compte le coût brut cédé augmenté du montant de la minoration pour les opérations éligibles.

Il permet d'obtenir un résultat prévisionnel déficitaire de 8,8 M€.

### **3.1.2 Le calcul de la capacité d'autofinancement**

La capacité d'autofinancement permet d'identifier le montant de trésorerie résultant de l'activité prévisionnelle rectifiée 2020 (recettes et dépenses). Elle est négative à hauteur de 8 489 500 €.

### **3.1.3 L'état prévisionnel de la situation patrimoniale en droits constatés**

Le tableau présente l'état prévisionnel de la situation patrimoniale en droits constatés et conduit ensuite à identifier la variation prévisionnelle du fonds de roulement.

Au titre du budget rectificatif 2020, celui-ci prévoit un prélèvement du fonds de roulement à hauteur de 9 140 900 € (compatible avec le niveau de trésorerie positif actuel et prévisionnel).

### **3.1.4 La variation et le niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie**

La variation et niveaux du fonds de roulement et besoin en fonds de roulement ont été recalculés en prenant en compte les chiffres issus du compte financier 2019.

Dans ce compte financier, le montant de la trésorerie au 31 décembre 2019 était de 23,2 M€. Compte tenu de la variation de trésorerie prévue sur l'exercice 2020 de 2,1 M€, le montant prévisionnel de la trésorerie au 31 décembre 2020 est évalué à 25,3 M€.

### **3.2 TABLEAU 7 : PLAN DE TRESORERIE (pour INFORMATION)**

Dans le cadre d'un budget rectificatif, ce tableau identifie les différents postes de recettes et de dépenses de l'établissement sur l'année 2020. Il permet de présenter les variations de trésorerie réelles, des mois exécutés, et prévisionnelles jusqu'à la fin de l'exercice.

Ce tableau atteste de la soutenabilité infra-annuelle pour l'exercice 2020.

### **3.3 TABLEAU 8 : OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES (pour INFORMATION)**

Ce tableau identifie les différents postes de recettes et de dépenses de l'établissement sur l'année 2020 pour les opérations fléchées, friches et observation foncière.

Les prévisions de ce budget font ressortir un solde budgétaire des opérations fléchées négatif de 2 859 100 € (18 349 900 € de recettes contre 21 209 000 € de dépenses).

### **3.4 TABLEAUX 9 : OPERATIONS PLURIANNUELLES (pour INFORMATION)**

Il comporte une présentation détaillée des opérations principales prévues pour les acquisitions foncières, cœur de métier de l'établissement.



### 3.5 TABLEAU 10 : SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Le tableau de synthèse récapitule les données pertinentes pour analyser la situation financière de l'établissement et permet de décomposer les liens existants entre la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale. Il matérialise les enjeux financiers de l'établissement.

*Le tableau des autorisations budgétaires présente un solde budgétaire en excédent de 700 600 €.*

*Le résultat prévisionnel comptable prévoit une perte de 8 794 500 €. Le résultat retraité permet d'identifier une insuffisance d'autofinancement à hauteur de 8 489 500 €, et induit un prélèvement sur fonds de roulement de 9 140 900 €.*

*Le niveau des restes-à-payer est évalué à 32 M€ fin 2020.*

*Compte tenu de la trésorerie disponible fin 2019, la trésorerie à fin 2020 est estimée à 25,3 M€. Ce niveau est nécessaire à l'exécution du nouveau PPI 2017-2021, et reste très proche des prévisions opérées lors du Conseil d'Administration d'Octobre 2020.*

*Compte tenu de ces différents agrégats, le budget 2020 rectificatif présenté est donc soutenable*

*Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt pour 2020 et la TSE reste inchangée par rapport au BI 2020 à 10,7 M€. Le remboursement des emprunts existants à hauteur de 500 k€ permettra de poursuivre la réduction de l'endettement de l'établissement.*

**TABLEAU 1**  
**Autorisations d'emplois**  
**Budget Rectificatif 2020**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Tableau des autorisations d'emplois**

	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	77

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT ( c ) :	0
---	---

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat ( c ).

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emp](#)

	PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *
<b>TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL ( 1 + 2 + 3 + 4 )</b>	<b>77</b>	<b>3 429 000</b>
<b>1 - TITULAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
* Titulaires État	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0
<b>2 - CONTRACTUELS</b>	<b>77</b>	<b>3 429 000</b>
* Contractuels de droit public	6,1	470 000
- CDI		
- CDD		
... Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	6,1	470 000
* Contractuels de droit privé	70,9	2 959 000
- CDI		
- CDD		
<b>3 - CONTRATS AIDES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois](#)  
(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ( 5 + 6 )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\*\* Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond](#)  
(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES ( 7 + 8 )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\*\*\* Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

**TABLEAU 2**  
**Autorisations Budgétaires 2020**  
**Budget Rectificatif n°1 2020**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

DEPENSES													
	Montants Compte Financier 2019		Montants Budget Rectificatif n°1 2020 (proposition soumise au vote du CA du )		Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial		Montants Compte Financier 2019	Montants Budget Rectificatif n°1 2020 (proposition soumise au vote du CA du )	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP					REC	REC	REC
<b>Personnel</b>	<b>5 311 678,96</b>	<b>5 276 544,96</b>	<b>6 088 000</b>	<b>6 088 000</b>	-	-	<b>46 802 649</b>	<b>50 679 000</b>	<b>3 025 600</b>	<b>Recettes globalisées</b>			
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	122 132,04	122 132,04	135 000	135 000	-	-	13 165 840	10 695 000	-	TSE			
<b>Fonctionnement</b>	<b>41 246 864,60</b>	<b>45 397 125,16</b>	<b>41 055 600</b>	<b>39 989 900</b>	-	<b>7 090 700</b>	-	<b>5 979 400</b>					
<i>dont Action foncière</i>	31 499 829,80	35 551 354,55	26 700 000	26 845 000	-	7 881 000	-	5 775 000	28 509 469	33 524 000	3 524 000	Cessions foncières	
<i>dont dispositifs expérimentaux (études liées à l'Innovation)</i>	260 621,25	461 243,75	139 000	39 000	-	251 000	-	351 000	1 019 832	276 500	-	221 000	Recettes locatives
<i>dont études flash</i>	160 962,00	126 467,50	179 000	213 000	-	21 000	-	42 000	779 244	1 331 000	-	25 000	Participations en fonds propres
<i>dont Etudes Fprh</i>	101 073,18	92 415,40	55 000	93 000	-	23 000	-	5 000	1 038 417	2 549 500	-	385 400	Participations des partenaires
<i>dont gestion patrimoniale</i>	114 093,57	155 022,84	1 811 000	613 000	-	1 276 000	-	370 000	2 137 432	2 080 000	-	-	Remboursements
<i>dont moyens généraux</i>	3 311 338,65	3 208 510,98	3 746 600	3 761 900	-	176 700	-	246 400	152 414	223 000	-	83 000	Autres Recettes
<i>dont participations</i>	5 798 946,15	5 802 110,14	8 425 000	8 425 000	-	14 000	-	14 000					
<b>Investissements</b>	<b>105 290,50</b>	<b>221 717,59</b>	<b>199 760</b>	<b>151 400</b>	-	<b>149 240</b>	-	<b>36 600</b>					
<b>Intervention</b>	<b>22 952 609,17</b>	<b>16 854 498,65</b>	<b>19 298 000</b>	<b>22 099 000</b>	-	<b>1 952 000</b>	-	<b>834 000</b>	<b>11 199 935</b>	<b>18 349 900</b>	-	<b>21 000</b>	<b>Recettes fléchées (*)</b>
<i>dont Activité friches</i>	22 012 168,27	15 654 789,57	18 000 000	21 000 000	-	2 000 000	-	1 000 000	5 022 866	7 094 000	-	39 000	Participations fonds propres fléchés
<i>dont observation foncière</i>	146 772,40	403 535,59	364 000	209 000	-	86 000	-	256 000	6 098 735	10 775 000	-	60 000	Participations des partenaires friches
<i>dont études générales</i>	793 668,50	796 173,49	934 000	890 000	-	134 000	-	90 000	78 334	480 900	-	-	Participations observations foncières
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>69 616 443,23</b>	<b>67 749 886,36</b>	<b>66 641 360</b>	<b>68 328 300</b>	-	<b>9 191 940</b>	-	<b>5 182 000</b>	<b>58 002 584</b>	<b>69 028 900</b>	-	<b>3 046 600</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>		-		<b>700 600</b>		<b>8 228 600</b>		<b>9 747 303</b>	-	-			<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>

(\*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3  
Dépenses par destination - Recettes par origine  
Budget Rectificatif n°1 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)  
Les axes de destination ont été décidés en commun accord avec l'ensemble des EPF.

Budget	DEPENSES																				
	Personnel				Fonctionnement				Intervention (le cas échéant)				Investissement				Total				
	AE BI 2020	AE BR1 2020	CP BI 2020	CP BR1 2020	AE BI 2020	AE BR1 2020	CP BI 2020	CP BR1 2020	AE BI 2020	AE BR1 2020	CP BI 2020	CP BR1 2020	AE BI 2020	AE BR1 2020	CP BI 2020	CP BR1 2020	AE BI 2020	AE BR1 2020	CP BI 2020	CP BR1 2020	
1. Logement	-	-	-	-	20 687 430	16 856 173	20 820 070	15 972 873	8 966 500	8 916 350	8 927 360	9 493 400	-	-	-	-	29 673 930	24 772 523	29 747 430	25 466 073	
2. Développement des activités économiques	-	-	-	-	13 944 470	11 055 972	11 931 830	11 067 372	11 813 500	9 884 450	11 409 740	11 870 300	-	-	-	-	25 757 970	20 940 422	23 341 570	22 937 672	
3. Protection contre les risques technologiques et naturels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4. Préservation des espaces naturels et agricoles	-	-	-	-	617 100	160 855	527 100	149 955	450 000	497 200	927 900	735 300	-	-	-	-	1 067 100	658 055	1 456 000	885 255	
5. ORCOD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
6. Fonctions support	6 088 000	6 088 000	6 088 000	6 088 000	12 897 300	13 862 600	12 890 300	12 799 900	-	-	-	-	340 000	199 760	188 000	151 400	19 334 300	20 970 360	18 966 300	19 039 300	
<b>TOTAL</b>	<b>6 088 000</b>	<b>6 088 000</b>	<b>6 088 000</b>	<b>6 088 000</b>	<b>48 140 300</b>	<b>41 655 600</b>	<b>45 969 300</b>	<b>39 969 900</b>	<b>21 250 000</b>	<b>19 298 000</b>	<b>21 265 000</b>	<b>22 999 000</b>	<b>340 000</b>	<b>199 760</b>	<b>188 000</b>	<b>151 400</b>	<b>75 833 300</b>	<b>66 641 340</b>	<b>73 516 300</b>	<b>68 328 300</b>	
																<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B</b>				-	706 600

Tableau des recettes par origine (facultatif)  
Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à Forgeries.

Budget	RECETTES														Total BI 2020 (C)	Total BR1 2020(C)			
	Recettes généralisées								Recettes rattachées										
	Fiscalité affectée	Fiscalité affectée BR1 2020	Recettes propres	Recettes propres BR1 2020	Financement des partenaires	Financement des partenaires BR1 2020	Autres financements publics	Autres financements publics BR1 2020	Financement des partenaires	Financement des partenaires BR1 2020	Recettes propres Rattachées	Recettes propres Rattachées BR1 2020	Autres financements publics	Autres financements publics BR1 2020					
Cessions foncières			30 000 000	33 524 000											30 000 000	33 524 000			
TSE	10 695 000	10 695 000													10 695 000	10 695 000			
Loyers (Recettes locatives)			497 500	276 500											497 500	276 500			
Participations actions co-financées/subventions			1 366 000	1 331 000	2 934 900	2 549 500			11 195 900	11 255 900	7 133 000	7 094 000			22 569 800	22 239 400			
Remboursements			2 080 000	2 080 000											2 080 000	2 080 000			
Divers/Prestations de service			140 000	223 000											140 000	223 000			
															-	-			
															-	-			
<b>TOTAL</b>	<b>10 695 000</b>	<b>10 695 000</b>	<b>34 923 500</b>	<b>37 434 500</b>	<b>2 934 900</b>	<b>2 549 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 195 900</b>	<b>11 255 900</b>	<b>7 133 000</b>	<b>7 094 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65 982 300</b>	<b>68 028 900</b>			
																<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C</b>		-	-

**TABLEAU 4**  
**Tableau d'Equilibre Financier en Exécution**  
**Budget Rectificatif n°1 2020**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

BESOINS							
	Montants Compte Financier 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	Montants exécutés 2019	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	9 747 302,81	-	- 7 528 000	-	700 600	700 600	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>	9 747 302,81	-	- 7 528 000	-	700 600	700 600	<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>							<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements, consignations (b1)	4 783 618,58	715 000	- 6 785 000	1 973 826,00	3 500 000	2 000 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements , déconsignations (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** - dont TVA	4 932 897,12	4 732 500	185 000	4 148 511,03	3 476 000	362 500	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** - dont TVA
Autres décaissements non budgétaires (e1)	2 160 273,36	1 105 700	605 700	6 478 409,71	1 000 000	5 000 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)</b>	<b>21 624 091,87</b>	<b>6 553 200</b>	<b>- 13 522 300</b>	<b>12 600 746,74</b>	<b>8 676 600</b>	<b>- 1 936 900</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)</b>	<b>-</b>	<b>2 123 400</b>	<b>11 585 400</b>	<b>9 023 345,13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>4 858 390,92</i>	<i>2 859 100</i>	<i>-</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>-</i>	<i>4 982 500</i>	<i>11 585 400</i>	<i>4 164 954,21</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS (1) + (I)</b>	<b>21 624 091,87</b>	<b>8 676 600</b>	<b>- 1 936 900</b>	<b>21 624 091,87</b>	<b>8 676 600</b>	<b>- 1 936 900</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)</b>

(\*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(\*\*) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(\*\*\*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

**TABLEAU 5**  
Opérations pour compte de tiers  
Budget Rectificatif n°1 2020

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Budget Initial	Budget Rectificatif	Budget Initial	Budget Rectificatif
			<i>Débit (c1)</i>	<i>Débit (c1)</i>	<i>Crédit (c2)</i>	<i>Crédit (c2)</i>
Gestion des biens ETAT	C 4678/C 4678	Biens de l'ETAT dont la gestion est déléguée à l'E.P.F.	28 500	28 500	28 500	123 000
TVA	C 4456 / C 4457	TVA déductible et collectée	4 519 000	4 704 000	3 085 000	3 353 000
<b>TOTAL</b>			<b>4 547 500</b>	<b>4 732 500</b>	<b>3 113 500</b>	<b>3 476 000</b>

*(c1) et (c2) étant repris au tal. (c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"*

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

**TABLEAU 6**  
**Situation patrimoniale**  
**Budget Rectificatif n°1 2020**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES				PRODUITS			
	Compte Financier 2019	Budget Rectificatif n°1 2020	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial		Compte Financier 2019	Budget Rectificatif n°1 2020	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Personnel	5 824 447,32	6 088 000	-	Cessions (comptabilisées)	27 725 523,93	29 524 000	- 476 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	122 132,04		-	Fiscalité affectée	13 165 840,00	10 695 000	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	49 726 299,30	39 989 900	- 5 979 400	Autres subventions	13 132 783,18	22 230 400	- 339 400
Intervention (le cas échéant)	16 784 536,01	22 099 000	834 000	Autres produits	3 029 665,69	2 579 500	- 138 000
Variation de stock (sortie)	28 994 458,84	31 271 500	4 496 500	Variation de stock (entrée)	38 966 537,81	25 625 000	- 6 995 000
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>101 329 741,47</b>	<b>99 448 400</b>	<b>- 648 900</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>96 020 350,61</b>	<b>90 653 900</b>	<b>- 7 948 400</b>
<b>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>5 309 390,86</b>	<b>8 794 500</b>	<b>7 299 500</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>101 329 741,47</b>	<b>99 448 400</b>	<b>- 648 900</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>101 329 741,47</b>	<b>99 448 400</b>	<b>- 648 900</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

**Calcul de la capacité d'autofinancement**

	Compte Financier 2019	Budget Rectificatif n°1 2020	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	- 5 309 390,86	- 8 794 500	- 7 299 500
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	664 009,69	305 000	- 15 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 6 992,00	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	-	-
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>- 4 652 373,17</b>	<b>- 8 489 500</b>	<b>- 7 314 500</b>

**Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS				RESSOURCES			
	Compte Financier 2019	Budget Rectificatif n°1 2020	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial		Compte Financier 2019	Budget Rectificatif n°1 2020	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Insuffisance d'autofinancement	4 652 373	8 489 500	7 314 500	Capacité d'autofinancement	-	-	-
				Financement de l'actif par l'État	-	-	-
Investissements	- 4 714 055	151 400	- 188 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-	-	-
				Autres ressources	6 992	-	-
Remboursement des dettes financières	2 071 429	500 000	-	Augmentation des dettes financières	-	-	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>2 009 746</b>	<b>9 140 900</b>	<b>7 126 500</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>6 992</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>2 002 754</b>	<b>9 140 900</b>	<b>7 126 500</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie**

	Compte Financier 2019	Budget Rectificatif n°1 2020	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 2 002 754	- 9 140 900	- 7 126 500
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	7 020 591	- 11 264 300	4 458 900
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 9 023 345	2 123 400	- 11 585 400
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	231 533 595	222 392 695	8 793 370
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	208 332 423	197 068 123	15 515 625
Niveau de la TRESORERIE	23 201 172	25 324 572	- 6 722 255

\* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

**TABLEAU 7 : Trésorerie EPF Normandie**  
Plan de trésorerie 2020 - Budget Rectificatif 2020

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Réel Janvier	Réel Février	Réel Mars	Réel Avril	Réel Mai	Réel Juin	Réel Juillet	Réel Août	Réel Septembre	Réel Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
<b>SOLDE INITIAL réel (début de mois)</b>	<b>23 201 172</b>	<b>24 234 020</b>	<b>25 458 575</b>	<b>25 991 023</b>	<b>28 256 731</b>	<b>26 877 512</b>	<b>27 719 408</b>	<b>24 681 007</b>	<b>24 758 952</b>	<b>22 320 883</b>	<b>22 880 795</b>	<b>22 641 570</b>	
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	3 310 095	2 724 724	6 028 945	3 962 876	1 039 245	3 795 030	1 428 087	1 521 813	2 268 102	4 416 487	12 059 427	8 124 168	50 679 000
Cessions	1 829 013	1 458 438	4 468 814	2 770 482	4 275	3 028 805	470 804	478 642	1 339 677	3 459 403	8 884 779	5 330 867	33 524 000
Fiscalité affectée - Taxe spéciale d'équipement	979 166	979 167	979 166	979 166	979 166	457 370	891 250	891 250	891 250	894 929	886 560	886 560	10 695 000
Recettes Locatives	29 879	-	115	-	-	-	-	68 950	2 362	47 436	69 686	58 072	276 500
Participations en fonds propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	726 000	605 000	1 331 000
Participations des partenaires	268 654	261 838	245 608	14 358	-	87 544	28 136	-	-	-	896 379	746 983	2 549 500
Remboursements	200 080	24 429	170 345	198 870	55 804	218 442	36 826	69 033	33 139	9 201	580 271	483 559	2 080 000
Autres Recettes	3 304	852	164 897	-	-	2 869	1 071	13 937	1 674	5 518	15 751	13 126	223 000
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	808 957	1 040 965	443 698	467 667	244 200	422 276	320 624	225 039	870 341	1 500 031	6 548 784	5 457 320	18 349 900
<i>Opérations non budgétaires</i>	333 665	573 007	378 224	165 994	96 607	549 986	41 493	977 307	742 004	896 471	1 757 041	1 464 201	7 976 000
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissement en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	3 630	294	-	820 000	-	231 080	1 879 088	1 565 907	4 500 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	333 665	573 007	378 224	165 994	92 977	549 692	41 493	157 307	742 004	665 391	122 048	101 706	3 476 000
- TVA encaissée	326 256	551 569	345 291	91 180	855	485 565	21 755	156 705	677 315	556 615	76 306	63 588	3 353 000
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	16 043	-	45 425	60 890	-	-	-	-	-	350	292	123 000
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	7 410	5 395	32 932	29 389	31 232	64 127	19 738	602	64 689	108 776	198 704	165 586	-
<b>ENCAISSEMENTS A. TOTAL</b>	<b>4 452 717</b>	<b>4 338 695</b>	<b>6 850 867</b>	<b>4 596 537</b>	<b>1 380 052</b>	<b>4 767 292</b>	<b>1 790 204</b>	<b>2 724 160</b>	<b>3 880 447</b>	<b>6 812 989</b>	<b>20 365 252</b>	<b>15 045 688</b>	<b>77 004 900</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	2 075 364	1 259 207	2 732 854	1 211 560	1 125 978	1 437 291	2 633 978	1 480 637	2 496 367	3 383 039	17 051 892	10 231 135	47 119 300
Personnel	447 185	153 668	708 158	345 332	144 145	664 577	541 739	584 031	425 246	325 988	1 092 475	655 485	6 088 000
Fonctionnement	1 608 341	1 055 396	1 934 765	829 739	869 091	625 903	2 000 601	891 836	2 020 424	3 057 080	15 685 452	9 411 271	39 989 900
Fonctionnement N-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intervention	13 435	49 983	88 924	36 489	112 742	75 389	91 638	3 390	43 977	-	233 771	140 263	890 000
Investissement (Immo incorporelles, corporelles et financières)	6 403	160	1 006	-	-	71 421	1 380	6 720	-	-	40 194	24 116	151 400
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	978 992	1 497 414	2 857 332	883 786	1 360 517	1 869 063	1 820 145	949 596	2 730 181	2 009 350	2 659 140	1 595 484	21 209 000
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intervention	978 992	1 497 414	2 857 332	883 786	1 360 517	1 869 063	1 820 145	949 596	2 730 181	2 009 350	2 659 140	1 595 484	21 209 000
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Opérations non budgétaires (emprunts)</i>	367 513	357 520	728 233	235 483	272 775	619 043	374 482	215 981	1 091 968	860 688	893 446	536 068	6 553 200
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	312 500	187 500	500 000
Emprunts : remboursements anticipés en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	2 250	-	-	-	4 910	-	-	-	500 000	66 000	467 213	280 328	1 320 700
Opérations gérées en comptes de tiers :	365 263	357 520	728 233	235 483	267 866	619 043	374 482	215 981	591 968	794 888	113 733	68 240	4 732 500
- TVA décaissée	228 466	341 646	604 895	189 725	315 876	430 477	408 629	211 450	540 063	396 059	647 947	388 768	4 704 000
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 813	10 688	28 500
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	136 798	15 874	123 338	45 759	48 010	188 565	34 147	4 531	51 905	398 629	552 026	331 216	-
<b>DECAISSEMENTS B. TOTAL</b>	<b>3 419 869</b>	<b>3 114 140</b>	<b>6 318 419</b>	<b>2 330 829</b>	<b>2 759 271</b>	<b>3 925 397</b>	<b>4 828 604</b>	<b>2 646 215</b>	<b>6 318 516</b>	<b>6 253 077</b>	<b>20 604 477</b>	<b>12 362 686</b>	<b>74 881 500</b>
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	<b>1 032 849</b>	<b>1 224 555</b>	<b>532 448</b>	<b>2 265 708</b>	<b>- 1 379 219</b>	<b>841 895</b>	<b>- 3 038 401</b>	<b>77 945</b>	<b>- 2 438 069</b>	<b>559 912</b>	<b>- 239 225</b>	<b>2 683 002</b>	<b>2 123 400</b>
<b>Trésorerie prévisionnelle disponible à court terme</b>	<b>24 234 020</b>	<b>25 458 575</b>	<b>25 991 023</b>	<b>28 256 731</b>	<b>26 877 512</b>	<b>27 719 408</b>	<b>24 681 007</b>	<b>24 758 952</b>	<b>22 320 883</b>	<b>22 880 795</b>	<b>22 641 570</b>	<b>25 324 572</b>	



**TABLEAU 8**  
**Opérations liées aux recettes fléchées**  
**Budget Rectificatif n°1 2020**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Antérieures à N non dénouées	2020 - BI	2020 - BR1	2021	2022	2023 et suivantes	TOTAL
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>							
<b>Recettes fléchées (b)</b>	-	18 328 900	18 349 900	17 556 000	-	-	48 981 700
Financements de l'État fléchés							-
Autres financements publics fléchés		11 195 900	11 255 900	10 592 000			29 427 700
Recettes propres fléchées		7 133 000	7 094 000	6 964 000			19 554 000
							-
<b>Dépenses sur recettes fléchées CP (c)</b>	-	20 465 000	21 209 000	20 447 000	-	-	57 290 000
Personnel							-
AE=CP							-
Fonctionnement							-
AE							-
CP							-
Intervention							-
AE		20 450 000	18 364 000	18 400 000			62 622 000
CP		20 465 000	21 209 000	20 447 000			57 290 000
Investissement							-
AE							-
CP							-
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	-	2 136 100	- 2 859 100	- 2 891 000	-	-	8 308 300

*Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.*

<b>Autofinancement des opérations fléchées (d)</b>							
<b>Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)</b>							
<b>Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)</b>	-	2 136 100	- 2 859 100	- 2 891 000	-	-	8 308 300

**TABLEAU 10**  
Synthèse budgétaire et comptable  
Budget Rectificatif 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montants exécutés 2019	Budget Initial 2020	Budget Rectificatif 2020		
<b>Niveaux initiaux</b>	<b>1</b>	<b>Niveau initial de restes à payer</b>	28 412 130	36 011 332	30 278 681	
	<b>2</b>	<b>Niveau initial du fonds de roulement</b>	233 536 348,85	233 049 065	231 533 595	
	<b>3</b>	<b>Niveau initial du besoin en fonds de roulement</b>	201 311 832,03	204 784 948	208 332 423	
	<b>4</b>	<b>Niveau initial de la trésorerie</b>	32 224 516,82	28 064 317	23 201 172	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée				
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée					
<b>Flux de l'année</b>	<b>5</b>	<b>Autorisations d'engagement</b>	69 616 437,93	75 833 300	66 641 360	
	<b>6</b>	<b>Résultat patrimonial</b>	-5 309 390,86	-1 495 000	-8 794 500	
	<b>7</b>	<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	-4 652 373,17	-1 175 000	-8 489 500	
	<b>8</b>	<b>Variation du fonds de roulement</b>	-2 002 754,31	-1 863 000	-9 140 900	
	<b>9</b>	<b>Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire</b>	SENS	-4 783 618,58	-7 500 000	-715 000
	<b>10</b>	<b>Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF</b>	SENS	9 978 196,28	7 925 000	-3 566 500
		Variation des stocks	+ / -	9 972 078,97	5 845 000	-5 646 500
		Charges sur créances irrécouvrables	-			
		Produits divers de gestion courante	+	6 117,31	2 080 000	2 080 000
	<b>11</b>	<b>Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie</b>	SENS	2 549 970,80	6 415 000	-5 560 000
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
	<b>12</b>	<b>Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>		-9 747 302,81	-8 703 000	700 600
	<b>13</b>	<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires</b>		-723 957,68	1 934 000	-1 422 800
<b>14</b>	<b>Variation de la trésorerie = 12 - 13</b>		-9 023 345,13	-10 637 000	2 123 400	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-4 858 390,92	-2 136 100	-2 859 100	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-4 164 954,21	-7 325 900	4 982 500	
<b>15</b>	<b>Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13</b>		7 020 590,82	8 774 000	-11 264 300	
<b>16</b>	<b>Variation des restes à payer</b>		1 866 551,57	2 323 000	1 686 940	
<b>Niveaux finaux</b>	<b>17</b>	<b>Niveau final de restes à payer</b>	30 278 681,36	38 334 332	31 965 621	
	<b>18</b>	<b>Niveau final du fonds de roulement</b>	231 533 594,54	231 186 065	222 392 695	
	<b>19</b>	<b>Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>	208 332 422,85	213 758 748	197 068 123	
	<b>20</b>	<b>Niveau final de la trésorerie</b>	23 201 171,69	17 427 317	25 324 572	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée				
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée					

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale